

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 20 Mars 2025

Délibération n°20250320\_08

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : 70

Présents : 45

Suppléants : 2

Pouvoirs : 11

= VOTANTS : 58

- dont « pour » : 58

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : JEUNESSE : soutien financier exceptionnel à l'association 4L DESSERTAUX représentée par François TOUTIN (Saint-Fraigne) pour sa participation 4L Trophy 2025**

Le jeudi 20 Mars 2025, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 14 Mars 2025, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle d'AIGRE.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - GIRAUD-BERNARD Éric CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – COYAUD Pierrick – KAUD Pascal – DE LUSTRAC Jean-Marc - ROUMAGNE Magalie - POTEL Maryse - LASBUGUES Elisabeth – TEXIER Didier – GAGNAIRE Marie-Claire – LAMAZIERE Véronique - PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe – THURU Marie-Danièle - HENTRY Jimmy - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - JEUNE Karine - CLAVAUD Gérard - TEILLET Anne MARCELIN Céline - CHARRIAUD Sébastien – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Éric - LACROIX Aurélie - ETIENNE Murielle - SOURY Christine - MAGNANT Jocelyne – MICHONNEAU Patrick - JÉROME Géraldine.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

2-RAMEZI Christelle suppléante de PINEAU Francine

Pouvoirs :

1-COMBAUD Alain pouvoir à MICHONNEAU Patrick

2 CAMY Bruno pouvoir à POTEL Maryse

3-CRINE Jean-Jacques pouvoir à CROIZARD Christian

4-CHABAUTY James pouvoir à DE LUSTRAC Jean-Marc

5-TYSSANDIER Maguy pouvoir à LAMAZIERE Véronique

6-LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à BOIREAUD Ph.

7-MUGNIER Pierre-Hermann pouvoir à BERTRAND D.

8-TURLOT Françoise pouvoir à CLAVAUD Gérard

9- PINTUREAU Romain pouvoir à KAUD Pascal

10- SEVRIT Raymond pouvoir à DANEDE Laurent

11- GOYAUD Philippe pouvoir à JÉROME Géraldine

-----  
Absents/excusés : BOUYSSSET Céline – FLAUD Yves - MAHÉ Jacques – ROULAUD Jean-Jacques - CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - CHAUSSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis - PINGANAUD Paul - SEMON Laura - BOURABIER Jacques – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella.  
-----

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : JEUNESSE : soutien financier exceptionnel à l'association 4L DESSERTAUX représentée par François TOUTIN (Saint-Fraigne) pour sa participation 4L Trophy 2025**

*Vu la demande de sponsoring formulée par Monsieur François TOUTIN demeurant à SAINT-FRAIGNE en vue de participer à l'édition 2025 du challenge sportif et solidaire « 4L Trophy »,*

*Vu l'avis du bureau communautaire réuni le 10/02/2025, proposant un sponsoring communautaire,*

Monsieur le Président expose à l'assemblée la demande de soutien financier faite auprès de la communauté de communes par l'association 4L DESSERTAUX représentée par monsieur François TOUTIN en vue de participer à l'édition 2025 du challenge sportif et solidaire « 4L Trophy ».

Le porteur de projet est étudiant et souhaite s'engager dans une aventure humaine, sportive et humanitaire. Il a constitué une association pour participer à ce raid humanitaire et apporter une aide éducative aux enfants dans le besoin.

Il est proposé de sponsoriser ce jeune participant pour sa démarche humanitaire, citoyenne et sportive.

Le bureau propose un sponsor financier de la communauté de communes à hauteur de 350 €.

Monsieur le Président précise que le sponsoring constitue par ailleurs un outil de communication participant au rayonnement de la collectivité.

***Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :***

- **D'APPROUVER** l'octroi d'une subvention de 350 € au profit de l'association 4L DESSERTAUX précitée dans le cadre de la participation de M. François TOUTIN à l'édition 2025 du 4L Trophy,
- **D'INSCRIRE** les crédits en découlant au titre du BP 2025,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

**Le Président,**

**Christian CROIZARD**

